



**FICHE POSTE :**  
**DIRECTEUR DU POLE STRATEGIE, ETUDES, EXPERTISES ET INNOVATION**

**1. Identification du poste**

**Directeur du Pôle Stratégie, Etudes, Expertises et Innovation**

**2. Finalités du poste**

- Assurer la définition et piloter la mise en œuvre, des orientations stratégiques arrêtées par la Direction Générale de l'Agence ;
- Observer la situation sur le terrain en matière de Rénovation Urbaine et de Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (BMR) ;
- Réaliser et suivre les études et marchés des stratégies, des expertises, des programmes urbains et des projets relatifs aux BMR et RU ;
- Promouvoir l'innovation et l'usage des nouvelles technologies les plus adaptés pour répondre aux besoins constatés et à venir ;
- Assurer l'accompagnement des acteurs dans les projets ayant trait à la Rénovation Urbaine et à la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (BMR) ;
- Veiller à la pérennité et l'optimisation des ressources mises à sa disposition.

**3. Activités détaillées**

**Définition de la politique**

- Fournir à la Direction Générale l'ensemble des informations nécessaires à la définition de la politique de l'Agence selon les axes suivants :
  - Rénovation Urbaine et de Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (BMR) ;
  - Innovation et usage des nouvelles technologies (SIG...);
  - Etudes des stratégies, des expertises, des programmes urbains et des projets relatifs aux BMR et RU ;
  - Accompagnement des acteurs dans les projets ayant trait à la Rénovation Urbaine et à la Réhabilitation des BMR.

**Management des équipes**

- Mettre en place les plans de développement des compétences de ses collaborateurs et préserver un bon niveau de motivation de ses équipes ;
- Garantir le respect des procédures et réglementations RH au sein du Pôle.

**Pilotage de l'activité**

- Participer à l'élaboration de la stratégie de l'Agence ;
- Définir les plans d'action annuels du Pôle (Actions, Budget et Besoin en Recrutement) et suivre les indicateurs périodiques de leurs réalisations ;
- Réaliser et suivre les études et exécution des programmes urbains et des projets relatifs aux BMR et RU ;
- Consolider, valider et suivre les budgets relatifs aux projets sous sa responsabilité ;
- Elaborer et Valider les prescriptions spécifiques et techniques des cahiers des charges et des livrables des études et projets ;
- Veiller à la mise en place des dispositifs de contrôle interne ayant pour objectif de minimiser les risques liés à l'activité du Pôle ;
- Assurer la communication et la coordination des activités du pôle, en interne et externe ;
- Apprécier l'impact et les risques liés aux changements induits par les projets transverses ;
- Gérer et consolider les Bases de Données métiers de l'Agence ;
- Promouvoir l'innovation et l'usage des nouvelles technologies les plus adaptées pour répondre aux besoins constatés et à venir ;
- Assurer l'accompagnement des acteurs dans les projets ayant trait à la rénovation urbaine et à la réhabilitation des BMR ;
- Assurer le reporting auprès de la Direction Générale ;
- Participer et consolider l'élaboration du rapport annuel d'activité de l'Agence.

**4. Compétences requises**

<b>Compétences Techniques et Transverses</b>	Politiques, dispositifs et procédures propres au champ d'intervention
	Bonne connaissance des Cartographies de BMR et sites dégradés et SIG
	Synergie, coopération proactive et mobilisation et fédération équipe
	Culture qualité, Négociation, Résolution et Anticipation des problèmes
	Promouvoir l'innovation et le changement dans le cadre de la vision stratégique

**5. Profil requis**

<b>FORMATION :</b>	Niveau : Ingénieur d'Etat, Architecte, ou diplôme donnant accès au grade d'Administrateur 2 <sup>ème</sup> Grade ;
<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :</b>	Au moins 15 ans, dont 4 ans minimum (liées au poste, objet de cette décision) en tant que chef de Département dans un établissement public ou poste similaire dans un autre organisme public ou privé.

